



(VAUCLUSE)

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220728-012091-AR

Date de transmission : 28/07/2022

Date de réception en préfecture : 28/07/2022

Réf: 20220728

N° 012091

**Exécution d'office
des travaux non
réalisés après mise
en demeure par
arrêté municipal
n°011288 du
23/07/2020 - Arrêté
de mise en sécurité
- Procédure urgente
(ex péril imminent)
immeuble sis 245
chemin des Puits
référéncé au
cadastre Section BH
n°229 appartenant à
l'ASL Les Jardins de
Mermoz**

Affiché le :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-24.

Vu, le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L.511-2, L.511-4, L.511-16, L.511-17, L.511-19, L.511-20, R.511-9 et R.511-11.

Vu le code de la justice administrative et notamment les articles L.211-1, L.311-1, R.421-1 et suivants.

Vu la délibération n°002736 du 20 juillet 2021 relative à l'élection de Madame Véronique ARNAUD-DELOY en tant que Maire.

Vu, la délibération n°002738 du 20 juillet 2021 portant délégation au Maire de certaines compétences relevant du Conseil Municipal – Article L.2122-22,4b : Marchés et accords-cadres.

Vu, l'arrêté municipal n°011288 du 23 juillet 2020 relatif à un Péril Imminent – Mise en demeure de réparer le mur de soutènement référencé au cadastre Section BH n°229 sis 245 chemin des Puits à APT (84400), appartenant à l'ASL Les Jardins de Mermoz sise 64 avenue Jean MERMOZ à APT (84400).

Vu, le courrier daté du 24 juin 2021, relatif au déclenchement de la procédure d'exécution d'office des travaux non réalisés dans les délais impartis par l'ASL Les Jardins de Mermoz.

Considérant, que l'effondrement partiel du mur de soutènement de la parcelle référencée au cadastre section BH n°229, appartenant à l'ASL Les Jardins de Mermoz dont le siège est situé Lotissement les Jardins de Mermoz – 64 avenue Jean MERMOZ à Apt (84400).

Considérant, qu'aux termes du code de la construction et de l'habitation, une procédure de mise en sécurité a été déclenchée ; qu'à ce titre, l'homme de l'art de la mairie et l'expert désigné par le tribunal administratif de Nîmes ont conclu que le mur de soutènement susmentionné présentait des désordres constituant un péril imminent.

Considérant que l'ASL Les Jardins de Mermoz n'a pas exécuté, dans les délais impartis, l'intégralité des mesures préconisées par l'expert et reprises dans l'arrêté municipal n°011288 du 23/07/2020 ; que les travaux de sécurisation d'urgence réalisés par l'entreprise HYDROKARST restent insuffisants.

Considérant que par courrier daté du 02/03/2021, l'ASL Les Jardins de Mermoz a sollicité une aide financière à la mairie afin de réaliser les travaux de mise en sécurité.

Considérant qu'aux termes du code de la construction et de l'habitation, lorsque l'inexécution de l'arrêté de mise en sécurité résulte de la défaillance de tous les copropriétaires, l'autorité compétente peut faire procéder à l'exécution d'office des mesures prescrites.

Considérant que les délais fixés par l'arrêté susmentionné sont expirés depuis le mois de décembre 2020 ; qu'en l'espèce, il convient de procéder à l'exécution d'office des travaux aux frais des copropriétaires.

Sur proposition du Directeur Général des Services de la commune d'Apt,

ARRÊTE

Article 1^{er}: Eu égard à l'impossibilité de l'ASL Les Jardins de Mermoz, propriétaire de la parcelle BH n°229 de réaliser les travaux de mise en sécurité et à l'état de dangerosité du mur de soutènement de la parcelle BH n°229, les prescriptions de l'arrêté municipal n°011288 du 23/07/2020 seront exécutées d'office par l'administration communale et aux frais de l'ASL Les Jardins de Mermoz.

Article 2 : L'exécution d'office des travaux comprend :

- a) La désignation d'un bureau d'études afin de réaliser des études géotechniques et assurer la maîtrise d'œuvre, la supervision géotechnique des études et le suivi d'exécution.
 - b) La réfection du mur de soutènement sur la totalité de sa largeur.
 - c) La stabilisation du talus en amont du mur de soutènement.
- Les mesures prévues aux b) et c) du présent article devront être réalisées par une entreprise qualifiée sous la direction d'un bureau d'études.

Article 3 : Les travaux prévus à l'article 2 du présent arrêté seront exécutés d'office par l'administration communale à compter du 15^{ème} jour suivant la réception du courrier, daté du 24 juin 2021, portant exécution d'office des travaux non réalisés par les copropriétaires représentés par l'ASL Les Jardins de Mermoz dans les délais impartis, transmis en recommandé avec accusé réception et présenté le 09 juillet 2021.
Le coût des travaux et des études restera à la charge de l'ASL Les Jardins de Mermoz.

Article 4 : Conformément à l'article R.511-9 du code de la construction et de l'habitation, la créance sur les personnes tenues de réaliser les mesures prescrites et née de l'exécution d'office de celles-ci en application des articles L. 511-16 et L. 511-20 du code de la construction et de l'habitation comprend le coût de l'ensemble des mesures que cette exécution a rendu nécessaires, notamment celui des travaux destinés à assurer la sécurité de l'ouvrage ou celle des bâtiments mitoyens, les frais exposés par la commune ou l'Etat agissant en qualité de maître d'ouvrage public et, le cas échéant, les frais d'expertise.

Article 5 : L'entreprise retenue fournira une attestation d'assurance « garantie décennale » avant le commencement des travaux et délivrera à l'issue des travaux, une attestation de bonne réalisation des travaux et de la date d'achèvement des travaux conformément à l'article L.511-14.

Article 6 : Le présent arrêté est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou affichage ou à sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 7 : Le présent arrêté sera soit remis en main propre en la forme administrative, soit envoyé par courrier recommandé avec accusé réception conférant date certaine à la réception, à l'ASL Les Jardins de Mermoz. L'ASL Les Jardins de Mermoz adressera une copie aux propriétaires (Cf : liste jointe).

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes sis 16 avenue Feuchères - CS 8801030941 - NÎMES cedex 09 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement de la publicité d'affichage.

Article 9 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
Monsieur le préfet de Vaucluse ;
Monsieur le procureur de la République ;
Madame le comptable public de la trésorerie d'Apt ;
L'ASL Les Jardins de Mermoz.

Article 10 : Le directeur général des services, le directeur des services techniques, le directeur du service des finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'ASL Les Jardins de Mermoz, propriétaire de la parcelle référencée au cadastre section BH n°229.

Fait à APT, le 02 septembre 2021.

Madame le Maire,
Véronique ARNAUD-DELOY.



LISTE DES COPROPRIETAIRES ASL LES JARDINS DE MERMOZ

Accusé de réception en préfecture
 084-218400034-20220728-012091-AR
 Date de télétransmission : 28/07/2022
 Date de réception préfecture : 28/07/2022

N° LOT	REF CADASTRE	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	CODE POSTAL
1	BH 186	TAJOUNT	EL HOUSSINE	1 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		TAJOUNT	SAMIA	1 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
2	BH 187	GESSION	ODILE	2 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
3	BH 188	DAVID	VALERIE	98 AV DE TARASCON	AVIGNON	84000
		PERNIN	LUDOVIC	98 AV DE TARASCON	AVIGNON	84000
4	BH 189	GOSNIOWSKI	GRZEGORZ	64 AV JEAN MERMOZ	APT	84400
		GOSNIOWSKI	IWONA	64 AV JEAN MERMOZ	APT	84400
5	BH 190	LE RAY	FREDERIC	5 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		DESILLE	MAEVA	5 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
6	BH 191	LAIFIA	FAOUZI	6 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		LAIFIA	MONIA	6 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
7	BH 192	JIAOOU	RACHID	7 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		JIAOOU	SOUMIA	7 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
8	BH 193	ABOUELIDAM	YOUNES	8 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		ABOUELIDAM	AOUATIF	8 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
9	BH 194	RHAZALI	ABDELALI	18 RUE JEAN MOULIN	BEAUCAIRE	30300
10	BH 195	SOUSTELLE	GUY	CH DE COUTELLE - QUARTIER LES OLIVETS	APT	84400
		SOUSTELLE	GISELE	CH DE COUTELLE - QUARTIER LES OLIVETS	APT	84400
11	BH 196	JEAN	THIERRY	11 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		DURANDEAU	AURELIE	11 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
12	BH 197	BALLI	MAURICE	12 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		BALLI	FRANCIS	VILLA DU COLOMBIER	VILLEJUIF	94800
		BALLI	FABRICE	5 RUE BONNARD	JOUY EN JOSAS	78350
		BALLI	ALEXIS	4780 AV PIERRE DE COUBERTI - APPARTEMENT 8	MONTREAL	H1V1B1 CANADA
13	BH 198	ICARD	PATRICE	13 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400

LISTE DES COPROPRIETAIRES ASL LES JARDINS DE MERMOZ

N° LOT	REF CADASTRE	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	CODE POSTAL
14	BH 199	THIEBAULT	NADINE	13 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
15	BH 200	SEAUMAIRE	CHRISTIAN	14 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
16	BH 201	SEAUMAIRE	CHRISTINE	14 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
17	BH 202	BOLOG	MARIUS	15 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
18	BH 203	BOLOG	CLAUDIA	15 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
19	BH 204	AIT AMER	HICHAM	16 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
20	BH 205	AIT AMER	FOUZIA	16 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
21	BH 206	COSTAGLIOLA	ALICE	17 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
22	BH 207	HENACHE	SEBASTIEN	35 AVENUE GUSTAVE FLAUBERT	COLOMIERS	31770
23	BH 208	HENACHE	GABRIELA	35 AVENUE GUSTAVE FLAUBERT	COLOMIERS	31770
24	BH 209	NAGELHEISEN	CHRISTIAN	19 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
25	BH 210	NAGELHEISEN	REDIAT ZELEKE	19 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
26	BH 211	PLESCAN	ALIN	20 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
27	BH 213	PLESCAN	VIORICA	20 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
28	BH 214	HAMOUCHE	HICHAM	20 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		HAMOUCHE	FADOUA	21 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		PLAUD	CHRISTOPHE	72 RUE SAINT MARTIN	APT	84400
		PLAUD	FRANCOISE	22 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		TAKOUDAT	MOHAMED OU AHMED	22 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		TAKOUDAT	KARIMA	23 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		MEYER	MARTIAL	23 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		MEYER	NADEGE	24 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		NIVOLIER	STEPHANE	24 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		NIVOLIER	STEPHANIE	25 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		CORDOBA	ANTHONY	25 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		BARBOSA DE ARAUJO	JOSE	26 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		BARBOSA DE ARAUJO	DEBORAH	27 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		MEJAN	SEBASTIEN ou STEPHANE	27 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
				28 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220728-012091-AR
Date de télétransmission : 28/07/2022
Date de réception préfecture : 28/07/2022

LISTE DES COPROPRIETAIRES ASL LES JARDINS DE MERMOZ

N° LOT	REF CADASTRE	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	CODE POSTAL
29	BH 219	FENET	EMERIC	29 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
30	BH 220	WERLE	DARIUSZ	30 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		WERLE	RY	30 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
31	BH 221	BORDELONGUE	JEAN-MICHEL	31 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
32	BH 216	COUEDEL	JEREMIE	32 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		COUEDEL	CHRISTINE	32 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
33	BH 215	HOAREAU	MAEVA MARIE KELLY	LES ATHENOUX	VILLARS	84400
		DUVAL	ERWAN	HAMEAU DES GRANDS CLEMENTS	VILLARS	84400
34	BH 217	FREKH	YOUSSEF	34 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		FREKH	MALIKA	45 BD ELZEAR PIN	APT	84400
35	BH 218	RAMIREZ	NATHALIE	35 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
		RAMIREZ	SAUVEUR	36 LOT LES JARDINS DE MERMOZ	APT	84400
36	BH 212	NAJFAR	RAHIM	6 PL CARNOT	BONNIEUX	84480
			KHAH SUZANNE	350 AV DES TAMARIS	AIX EN PROVENCE	13100

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220728-012091-AR
Date de télétransmission : 28/07/2022
Date de réception préfecture : 28/07/2022